



COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER

Saint-Andoche / le Parc

Mardi 30 avril 2019

Présents :

M. Vincent Chauvet, Maire d'Autun – M. Eric Perret, DGS - Mme Cathy Nicolao-Valacci, Adjointe au maire - M. Roger Vernay, adjoint au maire - M. Alain Durand, adjoint au maire - Mme Marie-Claire Tellier, adjointe au maire - M. Roland Boissard, conseiller municipal - M. Rémy Chantegros, conseiller municipal - M. Damien Herlem, directeur de cabinet, Ville d'Autun - M. Christophe Kowalczyk, police municipale - Mme Virginie Gibert, DSTA – M. Sergei Dimitrov, DSTA - Mme Sylvie Lentengre – DCSU.

Excusés :

Monsieur le Maire remercie les présences et ouvre la séance.

TRAVAUX REALISES ET/OU EN COURS DE REALISATION

- **EN 2018**

- Ex SDIS : démolition des anciens garages, désamiantage, pose de grillages.
- Extension clinique du Parc : diagnostic archéologique préalable à la construction d'un nouveau bâtiment, vestiges retrouvés : rue, quartier et rempart romains.
- Lotissement André Malraux : plantation d'arbres fruitiers
- Début des travaux de l'abattoir intercommunal

- **EN 2019**

- Travaux de restitution de la continuité écologique de l'Arroux avec aménagement des berges, fin des travaux de la promenade Montmerot.
- Temple de Janus : poursuite du Programme Commun de Recherches sur les fouilles du quartier de la Genetoye
- Poursuite des travaux de l'abattoir intercommunal

Sur le budget 2019, de nombreux travaux de voiries sont inscrits sur la ville, priorités en fonction de l'état des couches de roulement, mais aussi et surtout de la nécessité de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Dans le quartier, la rue de la Grille est concernée sur sa partie basse. Les excédents budgétaires potentiellement dégagés par des cessions immobilières de la ville sur l'année seront en priorité affectés à d'autres travaux de voirie.

M. le Maire fait part des affiches sur les campagnes de communication qui ont été conduites dernièrement sur la sensibilisation contre les incivilités :

- A Autun, on ne se conduit pas comme ça !
- Tu jettes, tu payes (amende de 68 €)
- Opération « Jeune et toi ma ville ».

Il en profite également pour informer de la publication du guide du savoir-vivre à Autun (traduit en franco/bulgare) rappelant quelques règles de civisme élémentaire, tels que les déchets, l'environnement, le stationnement, l'autorité parentale. Des exemplaires du guide du savoir-vivre et du magazine Duo Mag' sont tenus à disposition des citoyens présents à cette réunion.

Pour le magazine municipal « Duo Mag », Monsieur le Maire interroge les participants sur la bonne réception dans leur boîte aux lettres de ce document. Au regard du nombre de personnes affirmant ne pas l'avoir reçu, la ville d'Autun mettra en demeure son prestataire de diffusion (Médiapost, Groupe la Poste) d'assurer correctement le contrat de diffusion.

Opération graines de fleurs : Des sachets de graines de fleurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants pour faire face à l'interdiction du glyphosate et des produits phyto sanitaires dans les rues. Ces semis qui peuvent être mis dans des endroits susceptibles de voir proliférer des mauvaises herbes (pieds d'immeubles).

M. le Maire recense les différentes mesures mises en œuvre par la collectivité pour assurer la tranquillité publique :

- * recrutement d'une nouvelle policière municipale en juin 2019.
- * Déploiement de caméras de vidéo-protection.
- * Acquisition de caméras « piétons » portées par les policiers municipaux.
- * Dans les mois à venir, recrutement d'un policier municipal supplémentaire pour renforcer l'équipe.

Problèmes de sécurité au lotissement du bois de sapin/lotissement En Fleury

- Arrêt de bus en face le CFA, les thuyas dépassent sur les trottoirs, accès difficile aux trottoirs pour les piétons : terrain privé.
 - Des courriers sont envoyés par la ville aux propriétaires leur demandant de faire les travaux (couper les arbres, les haies....) ; après plusieurs mises en demeure, si le propriétaire n'effectue pas ce qui est demandé, la ville engage leurs services pour le faire et transmette la facture.
- Poubelles placées dans un virage qui donnent dans le chemin du CAT : arrêt du bus devant les poubelles, alors qu'il y a un abri de bus plus loin ?
 - Transdev sera averti pour régularisation.
- Vitesse excessive : problème pour sortir du lotissement (limité à 50) et insécurité pour les enfants.
 - Impossibilité technique de faire un rond-point (espace insuffisant). Proposition d'installer un radar pédagogique temporaire. La police municipale renforcera également sa présence à cet endroit.

Montée rue St Exupéry :

- Réaménagement demandé du haut de la rue.
 - Mise en place de mobilier urbain, traçage, quilles aux angles du trottoir pour empêcher de se garer. Les services se rendront sur place pour trouver les solutions techniques réalisables.

M. le Maire demande de ne pas hésiter à signaler les individus conduisant à des vitesses déraisonnables, se livrant à des rodéos urbains, de les prendre en photo et de relever les plaques ; cela permettra de mieux travailler et faire remonter aux policiers municipaux et à la Gendarmerie. Il est précisé que la police municipale est aussi équipée d'un sabot qui peut servir à immobiliser un véhicule stationné qui aurait été auparavant repéré avec un comportement délictueux.

L'instauration d'une co-production de la sécurité entre les voisins vigilants, citoyens, et puis les forces de la police municipale, les élus et la gendarmerie est indispensable. C'est l'affaire de tous. La convention avec la gendarmerie est renouvelée.

Chute de branches d'arbres, rue du faubourg Talus :

- Les services se sont rendus sur place. Le propriétaire de ces arbres jumeaux ont reçu un courrier de la ville leur demandant de faire un diagnostic sanitaire de leurs arbres qui sera fait au printemps.
- Dans le PLU, pas de réglementation sur la hauteur mais seulement sur la distance.

Sécurité vers l'école du Parc / laboratoire d'analyse médicales :

- Les voitures qui sortent du parking du laboratoire ne voient pas les enfants qui sortent de l'école.
- Il est proposé la pose d'un miroir. Avis défavorable au regard de la configuration du lieu, d'autant que les automobilistes qui regardent les miroirs ne regardent pas les piétons qui cheminent. Le risque serait d'autant plus accru. Une partie du trottoir à été refaite, un aménagement sera étudié en tenant compte du fait que l'enlèvement du barriérage devant l'école est impossible en raison des mesures de sécurité. Cela aurait permis de faire un trottoir un peu plus large.
- Dans tous les cas, cette rue reste une priorité dans les années futures ; elle doit être entièrement reprise.
 - Réflexion sur un système de rentrée dans le parking du laboratoire d'analyse pour sécuriser les enfants des écoles et l'entrée des écoles (marquage au sol)
 - Proposition d'enlever la haie ? (n'appartient pas à la ville, à discuter avec le laboratoire)
 - Il est proposé de déplacer un des deux agents de sécurité des écoles à la sortie du laboratoire.

Carrefour du Carrouge :

- Trottoirs très étroits et en très mauvais état.
 - Réaménagement à penser quand ce quartier sera en rénovation. Non prévu dans l'immédiat. Mais ce quartier reste étroit, et tout agrandissement des cheminements piétons ne pourra sans doute se faire qu'au prix de la suppression de quelques places de stationnement. Un compromis doit être trouvé.

Pôle sanitaire

- IRM en service depuis avril.
- Installation dans un nouveau bâtiment à construire d'une partie des lits SSR (soin, suite, réadaptation) de Mardor qui a relocalisé ses activités à Chalon sur Saône.

- Diagnostic archéologique fait, une campagne de fouilles prendra environ une année.
- Réflexions autour des stationnements des visiteurs, des aidants, du personnel, notamment à la place du Bât I de l'OPAC toujours en attente de démolition par le bailleur.
- Rapatriement de la pharmacie hospitalière qui se situe actuellement sur le site Latouche au centre-ville vers le site Parpas. Flux de véhicules à optimiser.
- L'ancienne caserne des pompiers est conservée à des fins de stockage municipal.

Reconstruction du rempart effondré :

- *Remparts publics :*
 - Plan de rénovation qui est soutenu par la DRAC
 - Rempart au niveau de la Maladière autour du lac (en cours)
 - Rempart au niveau du cimetière (2020)
 - St Pancrace déjà effectué (parking qui sera aménagé prochainement).
- *Rempart privé, Boulevard Mac Mahon:*
 - Contentieux avec le propriétaire, procédure juridique suit son cours.

Ordures ménagères lotissement de la Chataigneraie

- Compétence gérée par le Grand Autunois Morvan.
- Le camion ne fait pas de marche arrière, les riverains doivent déposer leurs poubelles plus loin que leur domicile.
 - La marche arrière avec des camions poubelles est interdite pour des raisons de sécurité et de manœuvre du véhicule, notamment en zone urbaine étroite.
 - Tolérance avec des petits camions sur des zones urbaines.

Lotissement du bois de sapin :

- Poubelles supplémentaires ?
 - Lieu de dépôt pour stockage d'encombrants, très souvent déposés par des entreprises indécates.
 - Les encombrants sont récupérés par Emmaüs.
 - Il est proposé de faire remonter les noms des entreprises afin qu'un courrier leur soit adressé.
 - Passages de la police municipale plus fréquents demandés.

Recrudescence récente de cambriolages :

- Vague de cambriolages qui ont touché des particuliers et des commerces visiblement par une équipe de professionnels extrêmement aguerris.

Enquête en cours. Monsieur le Maire insiste sur la nécessité notamment pour les commerces et les artisans, de renforcer leurs équipements de protection individuelle (rideaux de fer, d'alarme, portes avec fermeture à plusieurs points, télésurveillance...) Eviter également de laisser en vue des objets qui suscitent des convoitises.

De son côté, la municipalité installe la vidéo protection sur le centre-ville et renforce le dispositif de participation citoyenne.

Monsieur le Maire précise que le nombre de cambriolages à Autun est en baisse d'années et d'années et le nombre de cambriolages par habitants à Autun est inférieur au nombre de cambriolages par habitants en Saône et Loire, lui-même est inférieur au nombre de cambriolages par habitants en Bourgogne, lui-même est inférieur au nombre de cambriolages par habitants en France.

Le dispositif de participation citoyenne :

M. Roger Vernay explique la démarche de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la pleinement à la sécurité de leur environnement.

Les résidents bénévoles souhaitant s'impliquer dans le dispositif doivent adopter une attitude vigilante et solidaire, surveiller les habitations en l'absence des occupants, signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilités. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Des réunions seront organisées avec l'ensemble des voisins vigilants afin de renforcer les relations et aussi pour permettre des échanges en direct (points de vigilance....). La première réunion se tiendra en juin prochain. M. Vernay lance un appel à candidature au sein de l'assemblée. Toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire auprès de lui.

Elections européennes :

M. Roger Vernay rappelle quelques consignes pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai prochain à savoir :

- Réception d'une nouvelle carte pour chaque électeur. Au besoin elle peut être retirée au bureau de vote.
- La présentation de la Carte nationale d'identité, passeport est nécessaire (en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans).

M. le Maire précise que les lieux de bureaux de vote ont été modifiés cette année pour favoriser l'accessibilité de tous :

Les personnes qui votaient par avant à :

- l'Ecole du Parc voteront désormais **à l'Espace Simone Veil**
- l'Ecole du clos Jovet voteront désormais **à l'Espace Saint-Jean**
- l'Ecole Victor Hugo voteront désormais au **Centre social du Prieuré St Martin à St Pantaléon**
- Pas de changement pour les bureaux situés Salle Colonel L'évêque sous l'Hôtel de Ville.

Déploiement de la fibre optique pour le Très Haut Débit :

- Altice-SFR construit actuellement le nouveau réseau de fibre optique sur la commune d'Autun. Rue de Parpas, rue du faubourg St Andoche, ont été les premières rues à être fibrées.
 - Une dizaine de points de mutualisation sont déjà installés (armoires de rues), d'autres le seront dans les prochaines semaines. Le déploiement ne se fait pas par quartier précisément, mais par plaques de raccordements.
 - 12 % des foyers à Autun sont à ce jour raccordables et peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.
 - La construction du réseau fibre va se poursuivre, et notamment progresser fortement à partir de septembre 2019.
 - Selon Altice-SFR, à fin 2019 le taux de foyer raccordables devrait atteindre 62 %, pour atteindre en décembre 2020 les 92%.

- L'ARCEP tient sur son site internet une carte de suivi du déploiement. Chaque maison est cartographiée et il est possible de suivre la progression de construction du réseau.

Immobilier / logements vacants / imposition :

- Un citoyen signale qu'il a été destinataire d'un courrier émanant du service financier de la Ville sur les locaux déclarés vacants.

La ville effectue effectivement un relevé des logements déclarés fiscalement vacants par leurs propriétaires. Certains logements ou locaux le sont réellement, et bénéficient d'une déduction correspondante, d'autres sont parfaitement occupés alors qu'ils sont déclarés vides, ce qui est anormal. Or, le gouvernement a initié la suppression pour les ménages de la taxe d'habitation, près de 85 % des autunois ont déjà vu leur TH baisser, elle va d'ailleurs continuer à baisser en 2019, sera supprimée en 2020 pour les 85 % des autunois et en 2021 pour l'ensemble des contribuables.

C'est l'Etat qui se substituera au contribuable et qui versera à la ville ce qu'elle percevait au titre de la taxe d'habitation. Ce calcul sera établi à partir des données de l'année 2019. Aussi, il est important que les bases fiscales soient remises à jour pour que la compensation reçue par la ville soit la plus grande possible, tout en restant transparent financièrement pour les ménages.

Sur le confort des habitations : environ 300 bâtiments sur Autun sont fiscalement déclarés « très vétustes » (sans salle de bain, sans toilette) ou à l'état de ruine (catégories 7 et 8). Sur ce nombre, il est clairement établi qu'un certain nombre de bâtiments ont été rénovés mais n'ont pas été déclarés comme tel à l'administration fiscale.

La ville effectue un recensement de ces habitations, qu'elle transmettra aux services fiscaux afin de dans les reclasser dans la bonne catégorie. Il s'agit de rétablir une équité entre les contribuables et de faire que la ville soit bien compensée dans la bonne mesure dans le cadre de suppression de la taxe d'habitation.

○

Boulevard des résistants fusillés : signalement de vitesse excessive.

- La ville aménagera dans un premier temps un cheminement entre la rue Georges Leyton et le chemin d'accès de l'ancien CFA pour sécuriser les piétons. Alain Durand, adjoint aux travaux, se rendra sur place avec les services.

La réunion se clôture à 21h15.

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.